ABDELGHANI HAMEL À TIZI OUZOU :

«Une meilleure situation sécuritaire depuis la levée de l'état d'urgence»

Le directeur général de la Sûreté nationale était hier à Tizi Ouzou où il présidait à la clôture de la 30e édition des portes ouvertes sur la DGSN - la première depuis l'année 2002 - qu'organise annuellement l'une des grandes villes du pays et que la capitale de la Kabylie a, cette fois, eu l'honneur d'abriter, qui plus est, à un moment pas du tout banal pour les populations locales.

Une manifestation à caractère national qui a pris plus de dimension eu égard à la conjoncture que traversent et le pays et la wilaya de Tizi-Ouzou.

En effet, cette manifestation et la visite du général-major Abdelghani Hamel coïncident avec le redéploiement de la police dans une ville «broyée» par la situation de non-droit qui y prévaut depuis trop longtemps au goût de la population locale et, bien entendu, la série de kidnappings qui projettent violemment de façon régulière, depuis plusieurs années maintenant, Tizi Ouzou à la Une de l'actualité sécuritaire. Pour le DGSN, le redéploiement de la police n'est pas seulement l'apanage de Tizi Ouzou.

Cela entre dans la nouvelle stratégie mise en place avec les autres corps des services de sécurité, a expliqué Abdelghani Hamel après l'inévitable sujet des kidnappings qui, a-t-il assuré, préoccupe aussi bien sa personne que le ministre de l'Intérieur et le chef d'état major de l'armée.

Ceci, en expliquant que la sécurisation de la wilaya de Tizi Ouzou, de par ses caractéristiques qui en font une des plus importantes du pays du point de vue population et superficie, n'est pas aisée bien que le ratio de 1 policier pour 320 habitants constitue «une norme valable», d'autant que 19 daïras sur les 21 que compte Tizi Ouzou sont pourvues de structures de police.

De la situation qui prévalait il y a quelques semaines à peine au chef-lieu de wilaya où la déliquescence sur le plan de la sécurité publique avait atteint l'insupportable, le DGSN dit préférer, pour sa part, ne pas porter de jugement, tout autant sur les suites que donne la justice aux dossiers ouverts et, à l'occasion, il a infirmé de manière catégorique la rumeur, ayant couru plusieurs jours durant, faisant état de la démission du nouveau chef de la Sûreté de Tizi Ouzou, en raison, arguait-on ici et là, de la remise en liberté de plusieurs personnes interpellées au début de la spectaculaire opération de nettoyage à travers Tizi Ouzou où, il faut le souligner, après avoir rassuré les populations dans un premier temps, a soulevé beaucoup d'interrogations et autant de rumeurs.

Globalement, le général major Hamel estime que la situation sécuritaire à travers le pays s'améliore progressivement depuis la levée de l'état d'urgence.

Il assure qu'entre autres missions assignées à ses services, il a été décidé de mener la guerre à la petite et moyenne criminalité qui empoisonnent la vie des citoyens au quotidien, et ce sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, le patron de la police, bien que modérément prolixe, s'est plutôt voulu rassurant à l'endroit des citoyens.

M. Azedine

ABDELMADJID SIDI SAÏD :

«Promouvoir la société civile»

«Il faut consacrer la société civile dans la Constitution et lui donner un rôle de proximité.» Il s'agit, là, d'une des plus importantes propositions faites par la puissante Union générale des travailleurs algériens à la commission Bensalah.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Le patron de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, reçu hier par l'Instance des consultations sur les réformes politiques, a beaucoup insisté sur ce point, lors de la classique déclaration à la presse. «Il faut promouvoir la société civile qui a un rôle important à jouer. C'est un élément important dans le développement du pays», a expliqué Sidi Saïd. Ce qui l'amène d'ailleurs à plaider pour «la révision de la loi de 1990 sur les associations». Ceci étant, le premier responsable de la Centrale syndicale tenait à rappeler que «l'UGTA a une ligne républicaine et démocratique non négociable. Ne sont pas négociables non plus, notre ligne travailliste ainsi que la paix et la stabilité du pays». Le successeur de Abdelhak Benhamouda propose, par ailleurs, de garantir «la pérennité de la gratuité des prestations des soins par l'introduction d'un amendement constitutionnel dans ce sens». De même qu'il a proposé de «protéger les secteurs stratégiques comme les hydrocarbures par la voie constitutionnelle».

Nourredine Boukrouh : « Il est temps que l'Algérie évolue vers un État pérenne»

Invité par la commission Bensalah à titre de personnalité nationale, Nouredine Boukrouh, ancien secrétaire général du Parti du renouveau algérien, PRA, ancien candidat à la présidentielle de novembre 1995, ancien ministre et ancien conseiller à la présidence, insiste, lui, sur «la nature et la philosophie de ces réformes». Notamment, s'agissant de la révision de la Constitution. «Il est anormal qu'une jeune nation comme l'Algérie change cinq fois la Constitution en cinquante ans.» Ce constat fait, Boukrouh dira avoir surtout «insisté sur l'intangibilité de certains principes comme les éléments de l'identité nationale, la limitation des mandats présidentiels, etc.». L'homme qui était parmi les tout premiers pionniers du multipartisme en Algérie dresse ce constat amer : «Le monde a changé, notamment le monde arabe. Nous, qui étions les leaders en ce domaine (de l'ouverture démocratique, ndlr) sommes malheureusement à la traîne, aujourd'hui. Il est temps que l'Algérie évolue vers une étape où l'Etat sera réellement pérenne quel qu'en soit le dirigeant.» Car, pour lui, «si les consultations sont a priori une bonne chose, ce sont les résultats qui importent». Le résultat mais aussi «le comportement des dirigeants qui doit changer. Quand la Constitution est violée, c'est le fait de dirigeants pas du simple citoyen». Par ailleurs, la commission Bensalah a reçu, dans la même journée d'hier dimanche, une délégation du PNSD (Parti national social et démocratique) de l'ancien sénateur Mohamed Chérif Taleb qui a plaidé, lui, pour «une révision profonde de la Constitution qui puisse garantir la pérennité du caractère républicain et démocratique de l'Etat, avec option pour un régime semi-présidentiel».

K. A.

MANDATS PRÉSIDENTIELS

Aboudjerra Soltani plaide la limitation

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Aboudjerra Soltani, considère les réformes politiques comme une annexe au programme du président de la République et, de ce fait, en matière de propositions, il ne s'estime pas tenu d'être en phase avec l'Alliance présidentielle. D'ailleurs, sa vision, exposée hier à l'antenne de la Radio Chaîne III, est nettement distincte de celles développées par le RND et le FLN.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Pendant que le Front de libération nationale (FLN) est pour un régime présidentiel et le Rassemblement national démocratique (RND) acquiesce pour un régime semi-présidentiel, le parti islamiste, drivé depuis 7 années par Aboudjerra Soltani, plaide pour un régime parlementaire. Il propose également de mettre un terme au bicaméralisme, c'est-à-dire la suppression du Sénat, tant est que cette institution, créée dans des conditions exceptionnelles, a affirmé Soltani, n'a plus raison d'être, la situation étant revenue à la normale. Mais là où son propos risque de déplaire fortement au chef de l'Etat, c'est lorsqu'il plaide pour la limitation des mandats présidentiels. Comment explique-t-il son enthousiasme d'il y a moins de trois ans à valider la révision de la Constitution en 2008 pour permettre à Bouteflika de garder la présidence à vie ? A l'animatrice de l'émission «Invité de la rédaction», qui lui faisait la remarque, Aboudjerra Soltani a rétorqué que «l'Algérie est passée par une tragédie nationale. Le président a tant fait pour la réconciliation nationale. Il restait encore à traiter un dernier quart d'heure. Il fallait donner cinq autres années au président Bouteflika». Soltani, qui a annoncé à l'antenne qu'il cédera la présidence du MSP dans trois années, a estimé que le temps est venu de consacrer l'alternance au pouvoir mais aussi de passer le flambeau à la génération de l'indépendance. «Si un président ne réussit pas en 5ans, il ne pourra pas réussir en 15 ans. Nous en avons assez des gens qui restent 30 ou 40 ans au pouvoir.» Ne se sentant nul engagement à honorer vis-à-vis de l'Alliance présidentielle relativement à ce qu'il appelle «annexe au programme du président», Soltani a réitéré que l'avenir du MSP au sein de l'Alliance sera décidé par le conseil consultatif du parti qui se réunit en juillet prochain. «Je soumettrai au conseil consultatif un rapport sur le bilan de notre participation à l'Alliance présidentielle et c'est à lui de décider de notre retrait ou pas.» Le président du MSP a considéré, par ailleurs, que le code communal voté récemment par l'APN et que les députés de son parti ont boycotté dénature le programme de réformes du président, étant donné qu'il élargit les prérogatives de l'administration au détriment de celles de l'élu. Il a estimé aussi qu'il faille maintenir la proportionnelle comme mode de scrutin, tout en renforçant les mécanisme de contrôle des élections. «Il faudra que ce soit la justice qui supervise les élections et non l'administration.» Soltani s'est déclaré, en outre, contre l'idée d'un quota pour les femmes dans les listes électorales et dans les assemblées élues. Enfin, il a réclamé que la création des partis politiques se suffise d'une déclaration auprès du ministère de la Justice et non auprès du ministère de l'Intérieur.

S. A. I.

RÉALISATION DE L'AUTOROUTE DES HAUTS-PLATEAUX

Le ministre mise sur les compétences nationales

Le ministre des Travaux publics mise sur les compétences nationales pour la réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux, qui devrait être lancée en 2012.

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – «Nous sommes en mesure de prendre en charge la réalisation du projet de l'autoroute des Hauts-Plateaux à un niveau national. Grâce à l'autoroute Est-Ouest, l'Algérie dispose aujourd'hui, d'une réserve d'environ 100 000 ouvriers qualifiés dans les travaux des autoroutes et d'un capital de près de 5 000 compétences nationales tous les niveaux : expertise, contrôle, suivi et réalisation», a indiqué Amar Ghoul, ministre des Travaux publics, hier, à Alger.

Traversant le pays d'est en ouest, l'autoroute des Hauts-Plateaux compte environ 1 300 km. Le ministre affirme que le projet est en phase de finalisation des études détaillées.

Amar Ghoul a rappelé, par ailleurs, que le recours aux entreprises étrangères ne se fera que dans les cas urgents. «Seuls les projets très complexes et techniquement compliqués à réaliser et ceux nécessitant des méthodes et techniques non maîtrisées par les Algériens seront attribués à des entreprises étrangères», a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Cela permettra d'encourager l'outil national de réalisation via des formules incitatives et d'accompagnement. Pareille démarche permettra en même temps de responsabiliser les entreprises algériennes afin qu'elles se hissent au niveau des standards internationaux.» De la sorte, de nouveaux postes d'emploi seront générés. «Il est d'ailleurs prévu 7 000 emplois dans le secteur des travaux publics pour le programme quinquennal», précise-t-il encore.

Réuni avec les directeurs des Travaux publics des wilayas pour l'évaluation de l'état d'exécution du programme quinquennal (plus précisément pour l'année 2010 et le premier trimestre 2011), le premier responsable du secteur s'est enquis de l'état de la prise en charge de toutes les directives. «Notre but est de trouver les voies et les moyens de booster et consolider l'outil national algérien d'engineering, d'étude et de réalisation. Il est également question de le promouvoir, de le responsabiliser, notamment sur les aspects de la maîtrise des délais, de la qualité et des coûts de réalisation», a-t-il dit.

R. N.